

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**7 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018**

**20 ET 21 DÉCEMBRE 2018**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION  
"LE RESTAURANT SOCIAL - U RISTORANTE SUCIALE"**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

« Le restaurant social » est une association créée en 2015 par onze associations fondatrices. Son objet est l'exploitation d'un restaurant social à Bastia afin de permettre un repas quotidien équilibré aux personnes ne pouvant se nourrir correctement, faute de moyens matériels suffisants. Les statuts sont versés en annexe.

Le président en est M. Hugues ALLADIO, le vice- président, M. Alain SORBA, la secrétaire Mme Marie- Madeleine DUSSOL et la trésorière Mme Danielle DRAG.

Un commodat, lui aussi en annexe, signé en 2016 avec l'association diocésaine lui permet d'avoir l'usage de locaux pendant une durée de onze ans. Ces locaux se situent dans l'un des bâtiments de l'ensemble appelé le Sacré Cœur, au 9 boulevard Hyacinthe de Montera.

L'aménagement de ces locaux a été estimé à 168 000 € TTC. La réalisation en a été confiée à plusieurs entreprises, sous la houlette des architectes Borelli et Rochefort. Le restaurant qui a reçu la mention « très bien » de la DSV a pu ouvrir le 13 novembre 2017. Son inauguration a eu lieu le 18 novembre 2018.

Les travaux sont donc achevés et le restaurant peut désormais accueillir quotidiennement un public en grande difficulté : entre janvier et juin, 1 530 repas ont été distribués. Le second semestre a vu un rythme de croisière se mettre en place : entre 20 et 30 personnes/ jour, parmi lesquelles des SDF, des bénéficiaires du RSA, de l'AH, des prisonniers en conditionnelle, des retraités isolés...Le public est majoritairement composé d'hommes et sa tranche d'âge va de 24 à 82 ans. Dans la mesure du possible, une participation d'un euro est demandée à chacun.

Un ETP et 12 bénévoles assurent accueil et service.

Son activité au quotidien est garantie par une convention passée dans le cadre de la lutte contre le gaspillage avec la société « Corse centrale de restauration ». Le restaurant bénéficie donc de plateaux repas n'ayant pas trouvé preneur et, auparavant, destinés à être jetés mais qui nécessitent malgré tout d'être complétés par des achats effectués par l'association.

Si cette activité quotidienne ne pose pas de difficultés insurmontables, l'association appelle notre attention sur les problèmes financiers rencontrés après les travaux réalisés pour aménager les lieux et leur permettre d'accueillir du public : en effet, toutes les entreprises n'ont pu être réglées parce que le plan de financement prévisionnel n'a pas été réalisé.

Le budget prévisionnel de l'opération faisait apparaître :

- Autofinancement : 35 000 €
- CTC : 25 000 €
- DRAFF : 20 000 €
- DDCSCP : 20 000 €
- CD 2B : 20 000 €
- Mairie de Bastia : 20 000 €
- CAB : 20 000 €
- Divers (dons) : 8 000 €

De nombreuses subventions ont été demandées : seuls la CTC, le CD 2B, la DRAF ont répondu. La DDCSCP participe au fonctionnement (25 000 € annuels) mais ne veut pas financer l'aménagement d'un bien dont l'association n'est pas propriétaire.

Divers dons et participations populaires ont tout de même permis de lancer le projet mais sans atteindre le niveau espéré. L'association a pris ses responsabilités et a lancé de belles initiatives en direction d'associations caritatives, d'entreprises et surtout du grand public : ainsi une collecte de fonds, via le crowdfunding solidaire, « les petites pierres » a été organisée et la solidarité a joué. Mais aussi, deux prêts ont été contractés auprès de Corse Active avec un échancier de remboursement sur 4 années supportable par l'association.

Le plan de financement réalisé pour l'investissement est donc le suivant :

<b>Origine des fonds</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Nature</b>
Secours catholique	40 000	don
Umani	3 500	don
Corsica Ferries	7 000	don
Crédit Mutuel Furiani	3 000	don
CTC	25 000	subvention
Conseil départemental 2B	10 000	subvention
DRAF	10 000	subvention
Participation populaire via « les petites pierres ».	19 931	dons
Corse Active	10 000	prêt
Corse Active	20 000	prêt
<b>Total</b>	<b>138 931</b>	

Néanmoins, et malgré tous les efforts accomplis, il manque encore environ 30 000 € pour finir de régler les entreprises. Deux prêts Dailly d'un montant global de 20 000 € ont été contractés auprès du Crédit Mutuel afin d'assurer quelques remboursements

(prêts gagés sur le solde à verser des subventions publiques).

Le tableau récapitulatif des dépenses engagées, payées et en attente de financement est joint en annexe.

L'association se trouve aujourd'hui dans une impasse financière et sollicite la Collectivité de Corse pour une subvention exceptionnelle destinée à compléter le plan de financement et à permettre le règlement de travaux déjà réalisés.

L'association est parfaitement identifiée. L'utilité de son travail au quotidien est connue de tous : en offrant le couvert et un peu de chaleur humaine, elle a su répondre de façon pragmatique à certains drames qui touchent les exclus de notre société.

L'aide sollicitée ne porte pas sur le fonctionnement ou un déficit chronique. Elle correspond à une situation très particulière : les travaux programmés sont achevés, le plan de financement de ces investissements n'a pas été réalisé et des entreprises sont en attente de paiement. Un soutien ponctuel est donc sollicité.

Les crédits sont disponibles sur le programme: N5211C - chapitre : 904 - Fonction : 428 - compte 20422.

Il est proposé de porter le niveau d'intervention complémentaire de la Collectivité de Corse à 15 000 € en investissement, de façon à permettre à l'association de conforter sa situation tout en cherchant d'autres soutiens.

La convention de financement est jointe en annexe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer